



Info Délits Novembre 2015



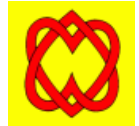
Direction prévention et communication

Gérant de sécurité
Adj Christian Borloz
christian.borloz@vd.ch

Centre Gendarmerie Mobile
1847 Rennaz
www.police.vd.ch

Urgence : 117

021 557 88 05
079 446 65 02



Postes de gendarmerie :
Police Riviera :
www.info@police-riviera.ch - www.police-riviera.ch

Rennaz : 021 557 88 21
021 966 83 00

Vevey: 021 557 13 21



Commune de Blonay:

Entre vendredi 02, vers 1730, et lundi 05.10, à 0640, rue du Collège. Vol par introduction clandestine dans un collège. Ecarté les lames d'un store, puis ouvert une fenêtre (système de fermeture défectueux) par poussée. A l'intérieur, tenté de forcer le cylindre de la porte, sans succès. Emporté de la monnaie et divers objets. A relever que les auteurs ont pénétré dans une deuxième classe par une fenêtre laissée ouverte. Ont tenté de fracturer la porte. Rien emporté.

Entre mardi 06, vers 1800, et mercredi 07.10, à 0730, ch. de Bahyse. Vol par introduction clandestine dans une bibliothèque. Pénétré dans le bâtiment par une fenêtre laissée ouverte. Subtilisé du numéraire et des trousseaux de clés.

Entre mardi 27, vers 1000, et jeudi 29.10, à 1010, rte de Brent. Vol par effraction dans un appartement. Arraché le cylindre de la porte palière. Emporté diverses valeurs.

Commune de St-Légier :

Entre vendredi 07, vers 1830, et samedi 08.10, à 0710, ZI de Rio Gredon, rte Industrielle. Vol par effraction dans un garage. Brisé le vitrage d'une fenêtre, puis tenté de forcer une porte, sans succès. Apparemment rien emporté.

Dimanche 11.10, vers 0230, ch. Plan-Bourdin. Vol par effraction dans un immeuble. Forcé la commande électrique de la porte du garage, puis fracturé la porte grillagée de la cave. Mis en fuite par le lésé en emportant des vélos. *Les auteurs ont été interpellés peu après par les services de police.*

Entre mardi 20, vers 1730, et mercredi 21.10, à 0800, La Veyre. Vol par effraction dans un conteneur. Sectionné le cadenas de la porte. Dérobé de l'outillage et diverses machines.

Entre mercredi 21, vers 1930, et jeudi 22.10, à 0600, ZI La Veyre. Vol par effraction dans un entrepôt. Forcé la porte du quai de chargement, puis fracturé l'automate à café. Accédé au premier étage et forcé 5 portes et un tiroir-caisse. Dérobé du numéraire.

La même nuit, La Veyre-d'en-haut. Vol par introduction clandestine dans un commerce. Le ou les auteurs se sont vraisemblablement laissé enfermer dans le négoce à sa fermeture. Ont tenté de forcer le coffre-fort. Ressortis par la porte des employés sans rien emporter.

C. Borloz adj

Résumé très succinct d'une étude sur le comportement des cambrioleurs (l'étude mentionne d'autres éléments de décision).

Une étude criminelle a été faite auprès de deux groupes de personnes. L'un était composé de cambrioleurs et l'autre, appelé pour la circonstance « groupe de contrôle », de non-cambrioleurs. L'étude devait permettre de comprendre ce qui pouvait inciter les intéressés à commettre un cambriolage.

La méthode consistait, dans un premier temps, à présenter des photographies de maisons et de demander ce qui motivait à cambrioler ou non et ce qui était attractif ou dissuasif. Le second test montrait sur certaines photos des changements sur les éléments physiques et environnementaux.



Info Délits

Novembre 2015



Quelques résultats :

Les cambrioleurs étaient significativement plus aptes à reconnaître certains événements qui avaient changé lors du second test. Ces résultats montrent l'importance de l'expérience dans les explications de la prise de décision des cambrioleurs. Il est clair que les habitations semblant inoccupées et facilement accessibles sont des cibles attrayantes pour les deux groupes de personnes. Il est intéressant de noter que la présence d'un chien ou l'installation d'une alarme semblent être un facteur protecteur, mais pas autant que des signes de présence dans la maison. En outre, il est intéressant de voir que la présence d'une seconde serrure était un facteur démotivant pour le groupe contrôle mais très peu pour le groupe des cambrioleurs.

Cette étude démontre, entre autres, clairement que les cambrioleurs de l'échantillon basent leur décision sur des éléments et indices environnementaux. Les deux groupes observent beaucoup les signes d'occupation, par **exemple une auto garée devant le domicile, de la lumière et du bruit à l'intérieur du logement**, et peu la présence d'un système de fermeture supplémentaire.

(Criminal expertise and offender decision making : experimental study of the target selection process in residential burglary ; Richard Wright, Robert H. Logie et Scott H. Decker, 1995)

L'étude en question met en évidence l'importance de simuler une présence à son domicile. Notre conseil du mois dernier est donc d'actualité !

Conseils

- Fermez systématiquement à clé votre habitation, que vous soyez chez vous ou non !
- Ne laissez jamais vos fenêtres et portes-fenêtres en "imposte" pendant vos absences (même pour un court instant).
- Laissez de l'éclairage dans la maison, raccordé à des minuteries (dès 16h00 entre octobre et février), afin de simuler une présence (autres simulateurs de présence : radio, TV). Utilisez des lampes économiques qui ne chauffent pas et qui ne consomment que peu d'énergie.
- Installez à l'extérieur des détecteurs de mouvement qui enclenchent des projecteurs (LED : éclairage à faible consommation).
- Ne conservez pas trop d'argent ni d'objets de valeur chez vous et cachez les pièces d'identité.



PolCant info
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez
ENCORE ils travaillent
DÉJÀ...



- Simulez une **PRÉSENCE !**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE !**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au **117 !**

Votre Police



votrepolice.ch
urgences 117